

Concours des Sœurs Welt 2024

Règlement

1. L'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants, à Genève, décerne un prix de CHF 5'000. -- au meilleur mémoire traitant un sujet relatif à l'activité sociale en faveur des personnes handicapées de la vue et/ou à leur apprentissage dans la recherche de leur indépendance.
2. Toute liberté est laissée au Jury pour décerner ou non le prix, en réduire la valeur suivant l'importance des travaux ou le diviser éventuellement entre plusieurs lauréats.
3. Le concours est ouvert à toute personne résidant en Suisse depuis deux ans au moins, sans distinction de nationalité.
4. Les mémoires devront être rédigés en français, encore inédits. Ils seront présentés en deux exemplaires papier accompagné d'une version numérique.
5. Les travaux déjà primés à un concours ne sont pas admis.
6. Les mémoires seront présentés de façon anonyme : ils porteront une devise qui sera reproduite sur un pli cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur, avec la mention « Sœurs Welt typhlophilie ».
7. Le prix ne pourra être décerné deux fois à la même personne.
8. Les mémoires devront être adressés au siège de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants - sis Place du Bourg-de-Four 34, 1204 Genève - jusqu'au 30 novembre 2024. Ils resteront la propriété de leurs auteurs mais un exemplaire demeurera annexé au rapport du Jury dans les annales du Concours "SOEURS WELT".
9. Les résultats seront communiqués au cours du printemps 2025.
10. En cas de publication, la mention « Lauréat du prix des sœurs Welt 2024 décerné par l'ABA » devra figurer dans la publication.

Membres du jury

- Madame Théodora Cohen Liechti, Dr es Sciences, Ingénieure Office cantonal de l'eau, Genève, membre de Retina Suisse et membre du comité de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants ABA, Genève
- Madame Selma Faisal, Responsable de formation de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants ABA, Genève
- Monsieur Edouard Gentaz, Vice-Recteur de l'Université de Genève, Professeur ordinaire de psychologie du développement UNIGE – FAPSE, membre du Comité de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants ABA, Genève
- Monsieur Bernard Jost, Ergothérapeute spécialisé, chargé de projets en accessibilité à l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants ABA, Genève
- Monsieur Christophe Roudit, Directeur de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants ABA, Genève